Cfdt: FINANCES

POUVOIR D'ACHAT
LA CFDT RESTE MOBILISÉE !

Le pouvoir d'achat des fonctionnaires diminue notamment à cause de :

- La **hausse de l'inflation** dont la moitié est due à la hausse du prix de l'énergie
- **10 ans de non-revalorisation** de la valeur du point d'indice
- L'**absence de négociation** sur les carrières qui conduit à des situations intenables :
  - → Les agents de catégorie C restent 9 ans à un indice correspondant au SMIC avant une augmentation de… 9 euros/mois !
  - → Les agents de catégorie B sont recrutés, comme les agents de catégorie C, à un indice correspondant au SMIC et ils y restent 4 ans !
  - → Les agents de catégorie A sont recrutés à un indice supérieur au SMIC de seulement 11% !

La CFDT Finances dénonce l'écrasement des carrières, qui est la conséquence de l'absence de mesure générale.

La CFDT a obtenu :

- La **participation de l'État employeur à la protection sociale complémentaire** de 180€ par an en 2022 et 2023
- Une allocation forfaitaire de 220 € maximum par an pour les **frais de télétravail**
- La déclinaison dans le secteur public du **forfait mobilité durable** (200€ maximum)
- La revalorisation des nuitées, des taux de repas et des indemnités kilométriques en 2019 et 2022 pour les **frais de déplacements**

La CFDT acte favorablement la diminution de la durée de carrière de la catégorie C, mais le ministère de la Transformation et de la Fonction publiques ne veut pas négocier sur les carrières des catégories A, B et C. Il en est réduit à revaloriser les premiers indices des catégories C et B au niveau du SMIC.

FINANCES.CFDT.FR

Cfdt: FINANCES **LE SYNDICALISME UTILE**

VOTRE VOIX NOTRE ACTION — VOTEZ CFDT

CE QUE VEUT LA CFDT FINANCES

Valoriser les niveaux de qualifications réellement exigés au recrutement

- Un indice majoré minimum pour le 1er échelon du 1er grade de la catégorie C équivalent à au moins 120% du SMIC
- Un indice majoré minimum pour le 1er échelon du 1er grade de la catégorie B équivalent à au moins 140% du SMIC
- Un indice majoré minimum pour le 1er échelon du 1er grade de la catégorie A équivalent à au moins 160% du SMIC

Valoriser les carrières

- Au minimum, le doublement de l'indice entre le début et la fin de carrière
- Un déroulement de carrière sur 2 grades minimum

Sauvegarder le pouvoir d'achat

- Une hausse immédiate de la valeur du point à la hauteur de l'inflation
- La revalorisation des primes
- Un parc de véhicules professionnels électriques et hybrides pour éviter l'usure des véhicules personnels, les frais de stationnement et le surcoût lié à la hausse des carburants
- Une revalorisation du forfait mobilités durables (covoiturage, vélo) de 200 € à 500 € comme dans le privé et la proratisation du nombre minimum de jours à effectuer pour les télétravailleurs
- Le remboursement à 100% de l'abonnement de transports en commun par l'employeur et la fin du plafonnement du montant de l'abonnement
- Le cumul du remboursement de l'abonnement de transports en commun et du forfait mobilités durables
- L'augmentation de la valeur faciale des titres restaurants à 12€
- Le développement du télétravail pour les agents éloignés de leur résidence administrative lorsque cela est possible
- Un supplément familial de traitement identique pour tous selon le nombre d'enfants à charge et un montant significatif dès le premier enfant
- L'abrogation du jour de carence
- La prise en charge de la complémentaire santé à hauteur de 60% comme, en moyenne, dans le secteur privé

NE LAISSER PERSONNE AU BORD DE LA ROUTE

Parce que la question du pouvoir d'achat concerne tout le monde, la CFDT s'est engagée avec plus de 60 organisations pour que ne soient plus dissociées les questions sociales et environnementales.
Ce ne sont pas moins de 90 propositions dans le cadre du pacte du pouvoir de vivre qui apportent des réponses concrètes aux difficultés exprimées par une grande partie de la population, et plus particulièrement la plus fragile.

PACTE DU POUVOIR DE VIVRE